



## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Didier REY, Maire de la commune de Lacq, certifie :

- avoir fait afficher le 24 décembre 2020, dans la forme ordinaire :

la délibération en date du 17 décembre 2020 de prescription de révision allégée du Plan Local d’Urbanisme pour la requalification du site ancien puits LA 129.

A la Mairie de Lacq, sis RD 817, 64170 LACQ

- avoir fait diffuser et publier la délibération concernant la révision allégée :

faisant connaître la nécessaire requalification du site ancien puits LA 129, paru le 08 janvier 2021 dans les journaux locaux Sud-Ouest et La République des Pyrénées.

- avoir fait mettre en ligne le 08 janvier 2021 sur le site internet de la commune, la délibération.

Pour faire valoir ce que de droit.

Lacq, le 08 janvier 2021

**Le Maire,**



**Didier REY**